

**ORIGINAL**

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DECRET N° \_\_\_\_\_ /MEERFPAS. SGGG/19  
portant reclassement et nomination  
de Monsieur EP.KO Marcel, Professeur  
de CEG de 1° Echelon des cadres de  
catégorie A hiérarchie II des Services  
Sociaux (Enseignement) /-

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE /-

DIRECTION DE LA GESTION DU  
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

=====

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi 076/74 du 7.12.84 portant ratification de l'ordonnance 019/23 du 23.04.74 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u l'arrêté 2017/71 du 21.05.88 fixant le règlement sur le solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret 02/150/AF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret 02/150/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret 02/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres cadres par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret 02/150/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret 07/50/FP-DE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relative aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment en son article 1er § 2 ;
- (/u le décret 07/50/FP-DGT du 30.9.67 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret 64/165 du 22.6.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
- (/u le décret 01,707/SGG du 19.10.81 complétant l'article 2 du décret 00/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
- (/u le décret 00/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;
- (/u le décret 04/050 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret 04/050 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret 04/050 du 20.8.84 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u le rectificatif 04/923 du 15.10.84 au décret 04/050 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret 05/200 du 5.3.85 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et promotions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
- (/u l'arrêté 0051/MLM.DG.S.DPA du 23.7.82 portant titularisation des Professeurs et C.E. Stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo ;

DGB

DCF

*[Handwritten signature]*

(/u la lettre n° 069/BEN.JGAS.DPAA du 30.1.63 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant le dossier de l'intéressé ;

(/u la demande de l'intéressé en date du 16.12.63 ;

SECRET :

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 54/10 du 17/12/57 susvisé, Monsieur BRAUC Marcel, Professeur de CEG de 1<sup>er</sup> échelon d'indice 710 des cadres de 1<sup>re</sup> catégorie A hiérarchie II des Services Centraux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire de la Licence des-lettres Section histoire, session de 1953, délivrée par l'Université de Paris, Professeur de Brazzaville, est réclassé à la catégorie A hiérarchie II et est nommé professeur de Lycée de 1<sup>er</sup> échelon, indice 830 Acc = Néant./-

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 3.10.63 est effectif de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1963-1964 et de la solde à ce jour de son compte de sa signature, sera enregistré, publié au JOA-C et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 1ER JUIEN 1963

Par le Premier ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBES



Ange Edouard NGUENI

AMPLIATIONS :

- JORFC..... 1
- DGFP.DGFC... 3
- DGS..... 3
- MTPCUH/DAAF. 3
- DOSSIER..... 3
- INTERESSE... 1
- DCF..... 1
- SGCM/SC..... 2.

*[Large handwritten X mark]*